

SECURITE PIETONS : MAITRISER L'ENVIRONNEMENT ET LES FLUX

Développer le réflexe de l'auto-préservation chez le piéton et rompre avec le sentiment de "fausse sécurité" sur site.

Durée : **3 heures – 2 sessions par journée**

Modalité pédagogique : **Présentiel / 8 à 10 stagiaires**

Public : **Tout personnel**

Prérequis : **Aucun prérequis**

🔗 Tarif

🔗 Programmation

[Nous consulter](#) / 05 63 40 50 60

L'accident

Comprendre le déroulement d'un accident. Identifier la combinaison des facteurs qui le constituent

Plan de circulation

Identifier les zones à risques du site.
Repérer les points les plus sensibles.

Objectifs

Comprendre les contraintes du conducteur

Se mettre à la place du conducteur.
Comprendre ses contraintes : angles morts, distance de freinage, rayon de manipulation des charges

S'auto préserver

La communication avec le conducteur, gérer ses comportements à risques, être acteur de la prévention

Contenu de la formation

Module 1 : Sensibilisation et prise de conscience

- Le contexte : Revenir factuellement sur la réalité des risques au sein de l'entreprise.
- La pyramide des risques (Bird) : Comprendre que pour un accident grave, il y a eu des centaines de "presqu'accidents" (comportements à risque) ignorés par le passé.
- Le coût humain : Témoignages ou rappels sur les conséquences physiques et psychologiques d'un impact piéton/engin (le piéton est toujours le fusible).
- Le cadre légal du piéton : Rappel que le Code du travail impose à chacun de veiller à sa propre sécurité.

**Retour d'expérience REX** (S'il y a eu un accident ou presque accident significatif précédemment)

Exposition des faits bruts et anonymes

Présentation de l'accident de manière 100 % factuelle (Quoi, Où, Quand, Comment) en utilisant un schéma simple ou un plan du site.

Aucun nom n'est cité, ni celui de la victime, ni celui du conducteur.

Décortiquer l'arbre des causes

Montrer au groupe qu'un accident n'est jamais dû à une seule "faute", mais à une combinaison de facteurs (ex: un angle mort + un piéton pressé + un bruit ambiant qui masque l'avertisseur + un sol glissant). Cela permet de sortir de la logique du "coupable" pour aller vers la logique du "système".

Question clé posée au groupe : « Honnêtement, qui parmi nous a déjà pris ce même raccourci ou ignoré cette règle par habitude ou pour gagner 30 secondes ? ». Le but est que chaque piéton réalise que "la victime, ça aurait pu être moi".

Le regard vers l'avenir : « L'accident a eu lieu, on ne peut pas changer le passé. En revanche, quelle règle collective va-t-on s'engager à respecter dès aujourd'hui

Module 2 : La physique des engins vue par le piéton

- Le piège des angles morts : Démonstration par l'image que, selon la charge ou la structure de la cabine, un piéton peut être totalement invisible à moins de 5 mètres.
- La surprise cinétique : Un chariot élévateur qui tourne déporte son train arrière à une vitesse surprenante. Un engin lourd ne s'arrête pas net, même à 10 km/h.
- L'effet tunnel du conducteur : Le conducteur est concentré sur sa charge, sa manœuvre et son sol. Il n'anticipe pas toujours le surgissement d'un piéton.

Module 3 : Les comportements qui sauvent (Consignes internes)

Adopter une discipline stricte dans ses déplacements quotidiens.

- La règle absolue du contact visuel : "Si je ne vois pas les yeux du conducteur, il ne me voit pas." Attendre le signal d'arrêt complet de l'engin avant de croiser sa trajectoire.
- Le respect strict du zonage : Interdiction absolue de sortir des voies piétonnes (chemins tracés) sans autorisation ou nécessité de service.
- L'ennemi public n°1 : La distraction. Interdiction des smartphones, écouteurs, ou de la lecture de documents en marchant dans les zones de flux.
- Le port des EPI : Pourquoi le gilet haute visibilité n'est pas une option, même pour un trajet de 10 secondes.

Module 4 : Le choc visuel (Sur le terrain)

- Exercice de l'angle mort en conditions réelles : installation des salariés piétons un par un sur le siège d'un engin à l'arrêt. Placement d'un de leurs collègues dans l'angle mort.
- Le constat : Le salarié réalise par lui-même l'invisibilité du piéton.
- Analyse des points critiques du site : Passage sur les lieux de flux complexes (portes à lanières, intersections, sorties d'allées etc...).

Pédagogie

Méthode

La démarche pédagogique retenue est centrée sur l'apprenant. Elle s'articule autour d'une alternance d'analyses de situations réelles (approche réflexive après accident) et d'une mise en situation immersive sur le terrain (approche expérimentale par l'inversion des rôles piéton/conducteur). L'objectif est de transformer une contrainte réglementaire en une prise de conscience comportementale durable.

Afin de préparer le contenu spécifique de la formation les documents suivants devront être transmis en amont de la formation :

- Analyse d'accident (si existant)
- Plan de circulation de l'entreprise
- Extrait du DUERP
- Extraits du règlement intérieur et des consignes de sécurité circulation
- Liste des catégories d'engins présents sur site

Validation des acquis et documents délivrés à l'issue de la formation

Les stagiaires sont évalués à l'aide d'un **QCM**. À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation sera remise à l'ensemble des participants.

Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via assistance@formafrance.fr

Le conseil FORMAFRANCE :

Pour mesurer l'efficacité de notre formation nous vous recommandons d'évaluer trois indicateurs dans les semaines suivantes :

- Le taux de port du gilet haute visibilité (qui doit passer à 100 %).
- Le respect des voies piétonnes (observation terrain des comportements de "raccourcis").
- La remontée des situations dangereuses (une hausse des signalements montre que les piétons sont devenus vigilants et proactifs).



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessibilité physique

- ✓ En INTRA : l'accès à vos personnels en situation de handicap est sous votre responsabilité

Accessibilité pédagogique

- ✓ Pratique : nos programmes sont adaptables selon le handicap – nous consulter
- ✓ Théorie : certains handicaps nécessitent la présence d'un accompagnateur -nous consulter pour l'option tarifaire à prévoir

Nous avertir en amont de la formation afin de prévoir les adaptations nécessaires.

Informations pratiques

Encadrement : Formateur spécialisé HSE – Management de la sécurité

Recyclage : recommandé tous les 3 ans